

## **Science et confiance : un contexte évolutif, une question renouvelée**

26 mai 2020

La période que nous traversons depuis le début de la pandémie de la Covid-19 est marquée par le recours permanent du gouvernement à l'expertise scientifique, tout en affirmant l'indépendance de la décision politique. La création par celui-ci d'un comité ad hoc en France au plus haut niveau, comme l'avait été en son temps lors de la crise de l'ESB, la création du comité dit « Dormont », en témoigne. Il avait alors contribué à intégrer les différentes expertises et unifier la communication scientifique, après une première période de gestion de la crise marquée par des controverses publiques. Aujourd'hui, la communication a basculé sur les réseaux sociaux et, si nous entendons chaque jour dans les grands médias des « paroles » d'experts, il faut aller sur internet et les réseaux sociaux pour comprendre comment la parole scientifique est entendue. Dans le cadre de la pandémie actuelle, la confrontation à l'inconnu et à une nouvelle réalité suscite la mobilisation mondiale des scientifiques. Elle témoigne de l'universalité des sciences mais aussi de ses limites. L'histoire contemporaine montre combien le contrat de confiance entre la science et la société a évolué de crises en crises qu'il s'agisse de guerres, de catastrophes naturelles, de crises sanitaires et environnementales, de pandémies. Quels sont les ressorts aujourd'hui de la relation de confiance entre nos concitoyens et la science ? Que nous indique la crise que nous traversons ? Suscite-t-elle de nouveaux mécanismes sociaux et cognitifs à cet égard ?

Rappelons tout d'abord avec Heinz Wismann le fondement philosophique de cette notion. La confiance ne se comprend que dans son rapport à la vérité et met en jeu trois catégories de valeurs différentes : la sincérité et l'authenticité ; la justesse d'une décision d'action et sa conformité aux normes ; l'exactitude du constat d'un fait. Ceci impacte toutes les dimensions de la vie en société, au premier plan de laquelle la politique et la justice mais aussi les sciences.

La confiance dans les sciences relève de ces catégories de valeurs associées à la vérité et à la véracité mais il faut distinguer les différentes approches que sont la recherche, l'expertise et l'information. La recherche scientifique relève de la troisième catégorie : l'exactitude et le constat des faits. En sciences, les hypothèses, les théories basées sur les faits sont réfutables et les scientifiques admettent qu'elles soient régulièrement révisées, ceci de façon ouverte. L'avancée des connaissances scientifiques repose sur l'exactitude des faits. Le refus de cette démarche mets hors-jeu toute approche dite scientifique. La confiance dans l'expertise scientifique repose, quant à elle, sur la seconde catégorie. L'expertise vise en effet à arrêter un constat dans la perspective d'une décision et à la justifier au regard des normes sociales en cours. Elle relève de la justesse d'une décision d'action qui, on le sait, s'inscrit dans le domaine du possible, de l'incertain et du plus ou moins probable, du conjectural. Décider dans l'incertitude caractérise beaucoup de situations et a abouti à l'inscription du principe de précaution dans notre constitution. Enfin, se pose la question de l'information qui est jugée à l'aune certes de son rapport à l'exactitude, de la véracité mais surtout de la sincérité et de l'authenticité, du « charisme » de son émetteur.

Ces catégories de valeurs sont respectivement liées à la personne, aux normes en application de la décision et à l'exactitude. Elles s'inscrivent, selon Heinz Wismann (1), dans un double héritage: d'un côté, celui de la Grèce ancienne, de la Cité grecque où la

confiance cimentait les relations en société, où les Grecs, faisant confiance à l'ordre naturel, au cosmos, concevaient les lois de la Cité à l'aide de l'analogie cosmique ; de l'autre celui de la civilisation romaine quand les premiers Romains, relégués comme malfaiteurs dans les marais du Tibre par les tribus alentour, se méfiant de la nature inhospitalière tout autant que de leurs congénères, élaborèrent pour leur sécurisation un ordre juridique contractuel, qui règle jusqu'à leurs échanges avec les Dieux. L'exemple de la fonction du « *pontifex maximus* », devenue le Souverain Pontife, qui consistait à enfoncer une fois par an un clou dans le pont de bois reliant les deux rives du Tibre en échange de la protection divine de cet ouvrage humain, en est caractéristique. C'est donc au filtre de ces catégories qu'il faut analyser aujourd'hui la relation de confiance qui se joue entre nos concitoyens et les scientifiques, experts ou non, dans une société hypercomplexe, marquée par une attente énorme vis à vis du progrès des connaissances notamment biologiques et médicales, sources et cause de cette complexité.

Faire confiance relève de l'action : *cum-fidere*, nécessite de se dessaisir d'une partie de soi-même pour la confier à l'autre. Ceci nécessite de croire en l'autre. Nous savons aussi que la confiance ne se décrète pas mais se gagne par des attitudes, des gestes. Les entreprises comme La Poste, Blablacar, le savent bien, elles qui en vivent et ont mis au point des observatoires de la confiance, des démarches de transparence et de proximité avec leurs clients. Sur les réseaux sociaux, l'échange avec les proches, la proximité des avis sont dorénavant des facteurs majeurs de la confiance. Plus lointains, les institutions politiques, les discours d'autorité et le monde politique suscitent à l'inverse la défiance, voir, plus grave, la méfiance. Les enquêtes du Cevipof et d'autres en témoignent mais peut-être, au fond, cette attitude n'est-elle que l'expression d'une certaine rationalité, d'une approche critique mais constructive, celle d'une défiance bienvenue face aux errances de certaines décisions politiques, ceci depuis des années ? Le danger nous guette de rentrer dans une société de méfiance, société bloquée, sans avenir car personne ne fait plus confiance dans l'autre. Le danger nous guette aussi d'oublier que l'accès à la connaissance est encore inégal dans nos sociétés en dépit des multiples actions éducatives et culturelles. On sait que plus les personnes sont éduquées, plus elles sont critiques vis-à-vis de la science. Cet enjeu est majeur pour donner à chacun dans nos sociétés démocratiques la capacité de dialoguer en confiance pour apprécier le progrès et les choix technoscientifiques.

La confiance relève enfin d'un contrat social, y compris pour les sciences. C'est une dimension fondamentale que la société Darty a bien mise en exergue via son fameux contrat de confiance. Nos contemporains attendent des sciences des bénéfices tout à la fois matériels et intellectuels en compensation des dotations qu'ils leur font. Ce contrat semble régulièrement rempli au vu des sondages fait depuis des années par le ministère en charge de la recherche mais il n'en demeure pas moins que des difficultés demeurent et se manifestent lors des crises. Il est difficile de comprendre et d'accepter, rappelle Claude Debru (2), que le domaine de l'enquête scientifique soit quasiment illimité, qu'il progresse sans cesse, que « la science » n'est pas une chose arrêtée, définie par des limites, mais juste le contraire – ce que le langage commun, qui réifie en permanence, n'aide pas à comprendre. En outre, la qualification de « scientifique » par des non-scientifiques dans des discours variés, y compris ceux du politique, souvent à la recherche d'une légitimation de leurs décisions à venir, ne correspond pas au sens initial de celui qui fait la science, celle du chercheur dans son laboratoire, quel que soit ce

laboratoire et ses disciplines. On pourrait aussi parler de l'usage de certains mots tel celui de l'ADN qui montre à l'évidence une certaine appropriation sociétale de la science.

Un sondage de l'Ifop du 28 mars indique ainsi que 26 % des français, soit un quart de la population, croit que les scientifiques ont intentionnellement créé le virus. Le journal *Le Monde* évoque aussi à cette même date la multiplication de vidéos de nature complotiste dans de nombreux pays, dont l'une, française, supprimée des réseaux mi-mars, sur l'« invention » d'un coronavirus en 2014 par l'Institut Pasteur ! Un autre sondage en avril indique qu'un quart des français refuserait le vaccin contre le coronavirus. Ces résultats interrogent à plusieurs titres. D'une part ces propos complotistes sont la face visible instrumentalisée de visées politiques et géopolitiques dont les médias sont friands et remettent en avant le débat quant aux relations difficiles des sciences avec la politique. D'autre part, il pointe du doigt la permanence des croyances dans nos opinions. Ne seraient-ils pas à rapprocher, en France comme aux USA où 29% des américains ont le même point de vue, de l'existence de croyances créationnistes très présentes là-bas et désormais aussi dans notre pays ? Nous savons que l'émergence de nouveaux virus est naturelle. Pour les créationnistes, elle ne peut être que le fait de Dieu, donc... la situation actuelle est le fait des scientifiques ! L'avenir éclairera très certainement par la science ces débats et l'origine de la crise, dont l'hypothèse du déconfinement du virus à partir d'un laboratoire de Wuhan, mais une autre certitude est là : les sondages ne manqueront pas de nous révéler les croyances de nos sociétés. Vérité et croyance, vérité et mensonge se côtoient dans ces approches sociétales mais « Les convictions sont des ennemis de la vérité plus dangereux que les mensonges » disait F. Nietzsche. (Humain, trop humain, 1888).

Il est clair que la confiance dans l'expertise scientifique, très forte aujourd'hui pour les trois quarts de la population, pourrait être mise à mal en cas d'échec face à la pandémie. Les communautés scientifiques doivent plus que jamais s'interroger sur ces signaux qui réapparaissent à chaque crise témoignant de leur enracinement sociétal. Car il est un fait : les croyances sont naturelles mais la science ne l'est pas ! Le débat sur l'usage de l'hydroxychloroquine est à cet égard intéressant, car il témoigne d'enjeux de véracité, de méthode expérimentale, d'éthique médicale mais aussi d'expertise, de médiatisation, de relation avec le politique, de décision, ceci dans une situation d'urgence sanitaire majeure. Pour la première fois, un sondage plébiscite une thérapeutique à l'efficacité totalement incertaine et clive la société française sur la base d'opinions loin de la rationalité ! Ceci aura-t-il des conséquences sur la confiance dans le monde scientifique et, en la circonstance, médical ? Y retrouve-t-on les mêmes constantes que dans les débats sur les OGM, le glyphosate, ou encore l'alimentation...? De quel registre de construction de la confiance, ce débat relève-t-il : entre exactitude et constat des faits ou justesse d'une décision d'action ? Ou encore révélateur d'une transformation de l'espace public et du débat qu'il nous faut résolument prendre en compte ?

La santé focalise toute l'attention de nos concitoyens. C'est une priorité qui conditionne désormais la consommation, l'alimentation, la relation à l'environnement et par conséquent la production agricole et les marchés. La crise actuelle, suivie par le Credoc, confirme ces tendances qui marquent aussi la consommation des jeunes générations. Parler d'alimentation (3) c'est parler d'un système complexe qui associe trois dimensions : la nutrition, la culture et l'économie. Quelle place joue alors l'expertise scientifique nutritionnelle dans la confiance ou dans l'inquiétude vis-à-vis de

l'alimentation? Dans une période où l'alimentation-santé est devenue un terme du langage courant, les médias et la publicité se font quotidiennement le relai d'informations nutritionnelles soi-disant scientifiques, de pseudo-expertises. L'hypermédiatisation caractérise ce domaine, dont certains commanditaires ont adopté le langage scientifique et ses arguments pour construire leur propre vérité. C'est en quelque sorte un abus de confiance vis à vis de nos concitoyens. Il convient donc d'analyser ces ressorts qui ne peuvent manquer de susciter doute et inquiétude.

Force est de constater que la confiance est convoquée dans une nouvelle expression liée au développement des transactions numériques : le tiers de confiance. C'est le garant de la sécurité des échanges, qui certifie via le secret de la cryptographie et des algorithmes, les signatures, les contrats... Au tiers de confiance est associé le mot de transparence qui a envahi nos sociétés. Mais contrairement à ce que nous entendons via ces mots, il ne s'agit pas de gérer confiance mais bien de gérer la méfiance qui s'attache aux transactions sur les réseaux et à leur sécurisation ainsi qu'à de nombreux pans de la vie en société. D'une société de confiance passerions-nous insensiblement à une société de méfiance ? Nos relations sociétales en viendront-elles à être estampillées par des tiers de confiance, nouvelle profession, d'ores et déjà présente notamment dans les entreprises ?

Cette notion de « tiers » interpelle car elle est aussi présente historiquement dans la démarche scientifique via la controverse. Cependant controverse rime avec d'autres mots : discussion, débat mais aussi polémique. Dans des sociétés où le doute sceptique combat le doute méthodique de la science et où les stratégies de production d'ignorance et de confusion se développent, se pose la question de renforcer une pédagogie de la controverse, instrument majeur de la quête scientifique rationnelle de la connaissance. Rappelons que la controverse scientifique implique une triade : deux scientifiques et un arbitre, en quelque sorte un tiers de confiance. Cette procédure est inscrite dans l'histoire des sciences et, dans la pratique scientifique, l'arbitre est un pair. L'objet de la controverse est revisité et change d'état à l'issue de la controverse qui peut se clore ou repartir. Parfois il s'avère que la controverse n'a pas d'objet. Mais de nombreuses controverses sociotechniques se déconfinent à partir de l'espace scientifique dans l'espace public et l'arbitre n'est plus alors un pair mais est issu de la société, de ses institutions. C'est ce qui s'est passé aux USA où les juges ont été conduits à décider de ce qu'étaient les critères de scientificité des expertises dans l'arrêt Daubert de la Cour suprême des Etats Unis en 1993 en s'appuyant sur les travaux du philosophe Karl Popper (4). Les médias interviennent souvent dans l'arbitrage des débats technoscientifiques, notamment via les enquêtes du journalisme d'investigation. En période de crise, les controverses virent souvent aux polémiques et ceci met cruellement en avant le décalage entre le temps long de la connaissance et celui immédiat de la presse et de la décision sociétale, suscitant des comportements plus ou moins vertueux. Force est de constater que la violence se déchaîne sur les réseaux sociaux et mine le débat public, sans respect pour les personnes. Les experts scientifiques durant la crise l'ont exprimé mais ont continué dans leur grande majorité de dialoguer avec la presse et le public, ceci avec retenue et modération.

Ces arbitres, ces tiers contribuent-ils à bâtir la confiance entre le public et les scientifiques : le journaliste entre la science et son lectorat, le juge entre la science et le tribunal ? Leurs objectifs sont totalement différents et, bien évidemment, justifiés. Un

journaliste vise l'information via l'audience d'un lectorat et ne réfère à aucun pair pour valider ses approches critiques. Le tribunal vise la justice et intègre dans son jugement, rappelle le juriste François Collart –Dutilleul, (5) des considérations sociétales aux scientifiques pour créer une autre vérité : la vérité judiciaire. La question fondamentale est bien celle de la vérité ou de la véracité des approches des uns et des autres. Celle du juge, du journaliste mais aussi de l'expert qui est légitimé par une procédure, une requête, qui n'existe pas en soi et doit apporter des preuves, ou encore du médecin ou de l'agronome qui décide d'un traitement à l'issue d'un diagnostic, de l'enseignant qui traduit la science pour ses élèves bref de tous ceux qui passent de la connaissance à l'action avec toutes les procédures de sécurité que cela nécessite, y compris avec les garanties qu'ils peuvent apporter sur leur neutralité, leur indépendance, leurs conflits d'intérêt. Ils disposent de clefs de la confiance dans les sciences mais pourraient-ils aussi contribuer à susciter la méfiance ?

L'autorité culturelle de la science est bien vivante. Chacun s'ingénie en effet à la mobiliser dans son champ d'influence et de décision et à user systématiquement des énoncés scientifiques à des fins stratégiques, analysent les sociologues Pierre-Benoit Joly et David Demortain (6), évoquant les épidémiologistes « en chambre » fonctionnant à coup de tweets ou encore les sondages pour apprécier l'efficacité d'un traitement médicamenteux. La période est marquée par la conjonction de ce succès de la science comme « registre d'expression et de mobilisation politique » et la recomposition de l'espace public via les réseaux sociaux, disent-ils. Les débats habituels de l'espace public sont en effet prolongés dans les réseaux sociaux, qui sous-tendent la création de chambre d'échos soit autant de communautés politiques prônant chacune leur vérité et qui influencent en retour le débat hors-ligne. Michel Foucault avait proposé en lien avec l'analyse des régimes de pouvoir, la notion de régime de véridiction c'est-à-dire que la vérité était le produit du respect d'un ensemble de règles grâce auxquelles un énoncé pouvait passer pour vrai et fruit d'une approche subjective. Les auteurs l'évoquant, montrent combien l'espace public devient un espace fracturé où coexistent des communautés d'opinion qui fabriquent la connaissance qu'elles considèrent crédible selon des critères distincts.

Ainsi le débat autour de l'usage de l'hydroxychloroquine doit-il être compris comme une remise en cause du registre de vérité, d'exactitude dans lequel les sciences et l'expertise scientifique s'inscrivent. Il témoigne dans l'urgence de la crise, de ces tendances profondes structurelles et de la montée en puissance du relativisme, ceci dans une période marquée par la post vérité. Post vérité rime avec fake news, avec infox. Durant la crise pandémique, elles se sont démultipliées simultanément à l'augmentation extraordinaire des travaux scientifiques et de leur communication. Quelle confiance alors accorder aux informations indispensables au débat démocratique ? Le philosophe Mathias Girel (7) analyse la notion d'infox comme un concept multiforme dont il distingue trois dimensions : la confusion entre une information et ce qui n'en a que l'apparence, un environnement où les distinctions pertinentes ne sont plus possibles parce que la masse d'informations concurrentes et contradictoires ne peut plus être hiérarchisée et enfin la confusion organisée, produite comme le donnent à penser les nouveaux usages de la propagande sur les réseaux sociaux. Il faut donc être capable de repérer ces différents sens dans les débats publics autour des sciences où la figure de l'expert est convoquée. Ils soulèvent, selon lui, les interrogations respectives suivantes : comment rétablir la distinction, tirer les sources, les méthodes et se donner des

indicateurs ? peut-on se passer d'une veille sur les environnements où l'expertise est discutée et mise en débat ? et, enfin, peut-on se passer d'une connaissance des études bien documentées sur les marchands de doute et la propagande des états ? Dans le premier cas, il s'agit, explique-t-il, de distinguer le doute, l'incertitude, l'attention à la multi factorialité propre à la recherche et à l'expertise, des « doubles » qui miment ces démarches pour affaiblir la robustesse des analyses scientifiques, comme on l'a vu dans les débats sur le climat. Ceci conduit en quelque sorte à « certifier » l'expertise. La seconde question implique de s'intéresser aux supports sur lesquels l'expertise scientifique peut être présentée, lorsqu'elle sort des agences, tout particulièrement sur les réseaux sociaux. Enfin, la troisième interrogation relève de la fabrique du doute dont les recherches en sciences humaines et sociales ont montré les stratégies qui visent essentiellement à compliquer à la racine toute délibération et toute décision par la mise en scène d'opinions et d'options contradictoires.

En conclusion, on peut souligner pour tous ceux que les sciences concernent, quelques recommandations contribuant à continuer de tisser un lien de confiance avec nos concitoyens. Elles interrogent l'éthique de la recherche, son intégrité de même que pour l'expertise. Elles interrogent aussi les procédures d'échanges entre le public et les scientifiques, la culture de l'enquête, la pédagogie des controverses et, dans ce contexte, l'action non seulement des individus mais aussi des institutions qui doivent garantir le bon exercice de la science et de ses interactions avec l'éducation, l'innovation, la société. La crise révèle plusieurs points qui, sans exhaustivité, portent sur la nécessité d'analyser dans chaque situation particulière :

- les catégories de rapport à la vérité dans lesquelles elle s'inscrit en distinguant bien recherche, expertise et information,
- les régimes de véridiction, de croyances présents dans le débat,
- la question capitale de savoir si les tiers sont bien source de confiance dans les sciences et d'envisager les collaborations,
- les formes que revêt la construction de la confiance : l'information dans les médias et les réseaux sociaux, l'éducation et la pédagogie des controverses, mais aussi d'autres approches en interface avec la société comme les sciences participatives, toutes interactions devant prendre en compte le besoin de sérénité pour ne pas obscurcir le jugement.

Ceci rend plus que jamais nécessaire de prendre le temps d'un travail approfondi entre les différentes disciplines, celles des sciences de la nature et de la culture, des sciences exactes et des sciences humaines et sociales : c'est d'un regard partagé, transdisciplinaire, que peut naître la compréhension des situations sociétales dans lesquelles s'inscrivent la science et l'action du monde scientifique. C'est aussi la nécessité pour les scientifiques de prendre mieux en compte les exigences éthiques et déontologiques des différentes situations qu'ils vivent : recherche, expertise, enseignement, impact, innovation sans oublier le « conseil du prince ». C'est alors l'obligation de garantir leur intégrité et leur indépendance tout en collaborant avec l'ensemble de ces acteurs. C'est à ce prix qu'ils continueront de gagner la confiance de nos concitoyens.

MF Chevallier-Le Guyader

avec ses remerciements pour leur collaboration critique à Heinz Wismann, Claude Debru, Pierre-Benoît Joly, François Collart Dutilleul et Mathias Girel.

## Bibliographie

- 1-Heinz Wismann, « Penser entre les langues », Albin Michel, 2013
- 2-Claude Debru, Frédéric Pierre Isoz, « Pourquoi croyons –nous ? », Ed.Odile Jacob, 2020
- 3-Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader, Fabienne Bock, éds, « Nourrir 10 milliards d'êtres humains », revue Raison Présente, n° 213, mars 2020
- 4-Rafael Encinas de Munagori, « La recevabilité d'une expertise scientifique aux USA », revue internationale de droit comparé, 1999, 51-3/621-632
- 5-François Collart-Dutilleul, « Penser autrement les rapports du droit et de l'alimentation », revue Droit et société, 2019/1, n°101
- 6-David Demortain, Pierre-Benoit Joly, « Urgence thérapeutique, controverses et production de la preuve dans l'espace public - à propos de l'hydroxychloroquine », analyse, 18 mai 2020, revue AOC
- 7-Mathias Girel, « Infox et confusion, retour sur un angle mort », analyse, 26 février 2020, revue AOC